



Conditions de participation

Concours Paix Dieu Triple & Paix Dieu Nova

1. Organisateur et durée

Le concours est organisé par **Brasserie Caulier SRL** et se déroule du **01/10/2026** au **31/10/26** inclus, dans les drinkcenters et cavistes participants en Belgique.

2. Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique :

- âgée de 18 ans minimum ;
- résidant en Belgique ;
- disposant d'une adresse postale valide en Belgique.

Pour participer, le consommateur doit acheter, en une seule fois, **deux bouteilles de Paix Dieu Triple et deux bouteilles de Paix Dieu Nova** dans un point de vente participant.

Il reçoit alors un ticket comportant un code unique. Il doit enregistrer ce code sur <https://brasseriecaulier.typeform.com/drinkcenterBE26> compléter ses coordonnées et répondre aux questions de départage avant le **30/11/26**.

Chaque code ne peut être utilisé qu'une seule fois. Plusieurs participations sont autorisées à condition de disposer, pour chacune, d'un code unique valable. L'Organisateur pourra demander la preuve d'achat originale.

3. Désignation des gagnants

Les gagnants seront déterminés sur la base des réponses aux questions de départage.

En cas d'égalité, la réponse la plus proche à la question subsidiaire sera retenue. En cas d'égalité parfaite, la participation enregistrée en premier sera gagnante.

Toute participation incomplète, incorrecte, frauduleuse ou enregistrée après la date de clôture sera annulée.

4. Lots

Cent lots sont mis en jeu :

Premier prix : un séjour-expérience à la Brasserie pour huit personnes au total, comprenant :

- une visite de la Brasserie ;
- une nuit à la maison d'hôtes ;
- un atelier « Brasse ta propre bière ».

La date du séjour sera déterminée en concertation avec le gagnant, exclusivement en fonction des disponibilités de la Brasserie, de la maison d'hôtes et de l'atelier. Le gagnant ne pourra pas imposer une date précise.

Le transport, les repas et les dépenses personnelles ne sont pas compris, sauf mention contraire de l'Organisateur. Tous les participants au séjour doivent être âgés d'au moins 18 ans.

Autres prix : 99 verres collector Paix Dieu.

Les verres seront envoyés par voie postale, exclusivement à une adresse située en Belgique. L'Organisateur ne pourra être tenu responsable d'une absence de livraison causée par une adresse incorrecte ou incomplète communiquée par le gagnant ou par la casse du verre durant le transport.

5. Information des gagnants

Les gagnants seront contactés par e-mail ou par téléphone au moyen des coordonnées renseignées lors de leur participation.

Ils devront répondre dans un délai de **sept jours calendrier**. Sans réponse dans ce délai, ou si le gagnant ne respecte pas les présentes conditions, le lot pourra être attribué à un autre participant.

6. Remise des prix

Les lots sont personnels, non échangeables et non convertibles en espèces. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie financière.

En cas d'indisponibilité indépendante de sa volonté, l'Organisateur pourra remplacer un lot par un lot de valeur équivalente.

7. Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement pour gérer le concours, vérifier les participations, contacter les gagnants, organiser le séjour et envoyer les verres.

8. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation complète des présentes conditions.

Toute fraude, tentative de fraude ou fausse déclaration entraînera l'exclusion immédiate du participant.

Le concours et les présentes conditions sont soumis au droit belge.